

Les 5 fonctions de la Médecine Générale

1. Le premier recours

Les soins sont apportés par le MG au sein de réseaux de proximité, avec un possible transfert de compétences vers la médecine de 2^{ème} ligne (spécialistes) ou de 3^{ème} ligne (le secteur hospitalier) Le premier recours c'est recueillir TOUTES les plaintes (ou demandes) sans pouvoir à priori en récuser aucune.

Il inclut la gestion du temps, c'est à dire que le MG a, dans la plupart des situations, la possibilité de planifier ses décisions dans le temps sans obligation de diagnostic immédiat (ne pouvant obtenir que des "résultats de consultations" au stade de début)

2. L'approche globale

C'est l'action d'identifier et d'analyser la plainte d'un patient dans 3 champs (OPE = Organe, Personne, Environnement), d'y intégrer l'histoire personnelle du patient, les conditions de survenue des problèmes et d'y apporter une réponse multi dimensionnelle.

3. La continuité des soins

C'est assurer le suivi dans la durée des problèmes de santé d'un patient sans rompre la chaîne des soins, et en s'assurant du transfert interdisciplinaire des données le concernant.

4. La coordination des soins

C'est l'ensemble des procédures qui, à partir du diagnostic de situation dans les 3 champs (OPE) va mobiliser les ressources adaptées, qu'elles soient médicales ou médico-sociales, faire la synthèse des résultats et en vérifier l'efficacité.

5. L'action en Santé Publique

C'est l'activité du MG qui s'inscrit dans une perspective de prévention, d'information, d'éducation et de promotion de la santé, à l'échelon individuel et en relais des priorités nationales.

Les 10 principes fondamentaux de la médecine générale

1. élargir le champ d'activité aux besoins et aux demandes du patient
2. répondre à la majorité des motifs de recours aux soins
3. centrer la démarche sur le patient
4. prendre en compte l'environnement du patient
5. gérer simultanément des plaintes et des pathologies multiples
6. assurer un suivi au long cours
7. connaître la faible prévalence des maladies graves
8. intervenir au stade précoce des maladies
9. pratiquer avec un rapport coût-efficacité favorable
10. s'adapter à des populations extrêmement variées

Les 12 compétences professionnelles reconnues du MG*

Prendre en charge un problème de santé non différencié en contexte de soins primaires

Prendre en charge successivement ou simultanément des situations de nature différente (appareils différents, pathologies organique et fonctionnelle, problèmes sociaux et administratifs, ...)
Synthétiser les données recueillies
Élaborer et proposer une prise en charge globale, adaptée au patient et au contexte, en l'absence fréquent de diagnostic nosographique

Communiquer de façon efficiente avec le patient et son entourage

Développer une écoute active et empathique
Adapter la réponse aux caractéristiques du patient
Expliquer une décision, une prescription; annoncer une nouvelle grave
Tenir compte de ses émotions et de celles du patient

Prendre une décision en contexte d'urgence et/ou en situation d'incertitude

Faire face à des situations aiguës et/ou vitales rencontrées en médecine générale (infarctus, OAP, crise d'asthme, traumatisme, agitation, situations psychiatriques)
Organiser sa trousse d'urgence

Exécuter avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents en médecine générale

liste des gestes et techniques

Entreprendre des actions de santé publique

Identifier des comportements à risques et mettre en route des actions de prévention individuelle et collective
Mettre en œuvre des actions de dépistage pertinentes
Participer à des actions de recueil épidémiologique
Gérer et exploiter les données du dossier médical des patients
Démarrer ou collaborer à une recherche

Assurer sa formation personnelle

Lire de façon critique
Participer aux actions de FMC
Participer aux recherches

Éduquer le patient à la promotion et à la gestion de sa santé et à la gestion de sa maladie

Participer à des actions ou des réunions d'éducation sanitaire
Établir un diagnostic éducatif
Proposer un projet de soins
Construire une alliance thérapeutique

Évaluer sa pratique

Mettre en place une évaluation individuelle ou collective de sa pratique

Travailler en équipe et/ou en réseau lors des situations complexes, aiguës et chroniques.

Élaborer des coopérations avec d'autres partenaires
Participer aux réseaux de soins

Assurer la continuité des soins, pour toutes les catégories de la population.

Assurer le suivi entre domicile et hôpital
Collaborer avec les partenaires médico-sociaux
Collaborer au système de gardes

Appliquer les dispositions réglementaires dans le respect des valeurs éthiques,

dispositions médico-légales (certificats, protection,...),
dispositions médico-administratives (dispositif conventionnel, fiches administratives,...)
dispositions déontologiques (secret professionnel, information et consentement, ...)

Assurer la gestion administrative, financière, humaine et structurelle de l'entreprise médicale

Fiscalité
comptabilité
secrétariat
évaluation des risques et hygiène
informatique
dossier médical
organisation du temps et du travail

* Selon la **WONCA** : World Organization of National Colleges, Academies and Academic Associations of General Practitioners/Family Physicians (Organisation mondiale des médecins de famille)